

Paris le 11 février 2025

Monsieur le Ministre des Transports

Objet : Montée de tensions sur le territoire entre Taxis et Vtc

Monsieur le Ministre,

Nous venons par la présente vous alerter sur les tensions grandissantes sur l'ensemble du territoire entre Taxis et VTC.

On ne compte plus les **altercations dans les rues des grandes agglomérations**. Il y a encore quelques jours, nos équipes à Toulouse nous ont remonté **des vives tensions sur le site du MEETT**.

Cette tension est aujourd'hui symbolisée par le conflit ouvert entre les travailleurs des deux secteurs sur la commune de Moutiers **en pleine période de vacances scolaires** donnant lieu à des tirs de Flashball et véhicules incendiés.

Hier soir, 6 Van clairement identifiés comme étant des VTC ont été brûlés en plein centre-ville de Moûtiers en Savoie. Un dépôt de plainte a été déposé auprès de la gendarmerie et nous attendons maintenant les résultats de l'enquête.

Cette tension est tout sauf le fruit du hasard !

Elle intervient dans un contexte social et économique difficile pour le secteur des VTC.

Union-Indépendants avait alerté vos services en décembre dernier sur les difficultés rencontrées par les VTC actuellement.

Au-delà du champ du dialogue social qui n'arrive toujours pas à garantir un revenu décent pour l'ensemble des travailleurs indépendants du secteur, plusieurs problématiques importantes **restent de la compétence de réglementation et de régulation de l'Etat**.

En ce qui concerne le nombre de comptes VTC, la hausse constante du nombre de VTC dit "d'application" largement facilitée par les plateformes **devient particulièrement problématique**, notamment pour la **viabilité de la profession**. Ainsi même si la rémunération horaire des VTC est revue à la hausse, elle **verra ses effets limités par une telle augmentation de l'offre** qui réduira pour chaque chauffeur **le nombre de courses donnant lieu à rémunération**.

L'encadrement du nombre des VTC est de la responsabilité des services de l'état, c'est pourquoi, Union-Indépendants vous demande à nouveau de réunir vos services, les plateformes et les

organisations syndicales afin de trouver une solution qui permettra de pérenniser et assainir le secteur.

La création en 2016 de la carte professionnelle de VTC avait pour but d'**encadrer et professionnaliser le métier**. Aujourd'hui, les plateformes inondent les CMA de candidats VTC majoritairement en activité complémentaire. Le secteur des VTC **ne peut être la variable d'ajustement d'une politique salariale à la baisse dans les secteurs d'activités du transport**.

De plus, si le principe de l'obtention de la carte par équivalence **était acceptable au moment de la création de la carte en 2016, elle n'est plus justifiable aujourd'hui**. Cette équivalence n'aide en rien à la professionnalisation du métier et à une **régulation favorable aux clients et aux VTC**.

Union-Indépendants n'est pas opposée à la liberté d'entreprendre. Cependant il nous semble important de **revoir un certain nombre de procédures d'accès à la profession de VTC** si on ne veut pas que ce secteur devienne un catalyseur de régression sociale.

L'inéquité de traitement que subissent les VTC face aux taxis est aussi un vrai sujet. Nous parlons notamment du **non remboursement partiel de la TICPE** ou la **non utilisation d'une partie des couloirs de bus**. Sur ce point, Union-Indépendants a toujours voulu **travailler en intelligence avec les agglomérations pour que le VTC puisse avoir une vraie place dans la ville**. Malheureusement, force est de constater qu'il y a encore beaucoup à faire sur le sujet. La place du VTC dans les villes n'est pas intégrée et les chauffeurs se voient imposer le choix soit de déposer un client sur la chaussée entre couloir de bus et piste cyclable, soit se voir verbaliser travaillant alors à perte.

Enfin, il est plus qu'urgent de mettre en place un **renforcement des contrôles des VTC afin de lutter plus efficacement contre la fraude** et notamment ces faux VTC qui **s'agglutinent aux abords des grandes infrastructures de transports et lieux culturels et sportifs**. C'est un enjeu important pour **sécuriser les déplacements des personnes**.

Les sujets sont nombreux et importants si nous voulons collectivement travailler et réussir à améliorer les vies de milliers de travailleurs. Pour les traiter, il nous faut être pris comme tous vos autres interlocuteurs sociaux.

Nous nous tenons donc **à disposition de vos services en vue d'un prochain entretien**.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à notre démarche, et vous prions de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de notre haute considération.



Thomas AONZO - Président

